

Communiqué de presse | Toulon, le 28 mars 2024

|  |
| --- |
| **La startup de la SunTech ENSOL** **dépasse le million d’euros de chiffre d’affaires** **en moins de quatre mois d’activité** |

**La success-story ENSOL se poursuit en 2024. Fondée en juillet 2023 à Toulon dans la région Provence-Alpes-Côte-d’Azur, la jeune entreprise spécialisée dans le conseil, l’accompagnement et l'installation de panneaux solaires pour les particuliers en France connait une croissance exceptionnelle. Après une levée de fonds de trois millions d’euros en novembre 2023, la startup a rapidement émergé comme un acteur majeur de l‘énergie solaire et annonce aujourd’hui, quatre mois après son lancement, un chiffre d’affaires de plus d’un million d’euros et le recrutement de 30 collaborateurs en 2024 pour soutenir son développement.**

**Dans un contexte de hausse généralisée des tarifs d’électricité, les installations solaires ont bondi de 77% en un an et s’imposent comme une solution particulièrement avantageuse pour faire des économies. Fort de ce constat, ENSOL s’est donné pour mission d’œuvrer en faveur de la transition énergétique et de rendre l’autoconsommation solaire accessible à tous.**

**Une croissance inédite favorable à la transition énergétique de la PACA**

Forts de leur passion pour les énergies renouvelables et désireux d'avoir un impact positif sur l'environnement, Paul de Préville et Martin d’Hoffschmidt ont fondé ENSOL avec pour **objectif de simplifier l’autoconsommation solaire et de la rendre accessible au plus grand nombre**. Les deux jeunes entrepreneurs ont choisi la région d’origine de Paul, à la Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour ses conditions météorologiques favorables[[1]](#footnote-1) au déploiement de l’énergie solaire mais aussi pour répondre au besoin crucial de réduction des émissions de CO2 dans l'une des régions les plus émettrices de France.

Grâce à leur détermination et à leur vision, ENSOL a rapidement attiré l'attention des investisseurs, avec **une levée de fonds de 3 millions d'euros en novembre dernier auprès du fonds Otium Capital et 1 million d’euros auprès de BPI France**. Ce financement a servi de tremplin au développement et au succès de la startup puisque **seulement quatre mois après cette levée, son chiffre d’affaires vient d’atteindre plus d’un million d'euros, dépassant ses objectifs initiaux**. ENSOL a depuis ouvert un showroom à Aubagne, et ambitionne pour 2024 des nouvelles implantations, à Nice, Montpellier et Toulouse.

 « *Cette forte croissance est le reflet de notre mission qui est d'accélérer et simplifier le passage au solaire en France. En moins de quatre mois, ENSOL s’est imposé comme un acteur majeur de l’installation en équipement solaire dans la région PACA.  Ce succès démontre l’efficacité de notre service 100% clé en main où nous accompagnons nos clients depuis l’étude de faisabilité jusqu'à l’installation des équipements pour leur permettre de réduire la facture d'électricité jusqu'à 50%. Nous leur évitons ainsi la lourdeur des démarches administratives et leur garantissons un matériel de qualité à un prix abordable. Une installation réalisée par ENSOL est garantie 25 ans et peut atteindre le seuil de rentabilité dès six ans, seulement. Aujourd’hui, nous souhaitons remercier l’ensemble de nos clients en région PACA qui nous ont fait confiance : grâce à eux, nous ambitionnons d’accompagner l’ensemble du territoire dans ce défi qui nous concerne tous, celui de la transition énergétique* », déclare **Martin d'Hoffschmidt, cofondateur de ENSOL**.

**L’engagement d’ENSOL au service de la décarbonation de la France**

Depuis le début de son activité, **ENSOL accompagne l’ensemble de ses clients à devenir énergétiquement plus autonomes tout en contribuant à la décarbonation de leur consommation d'électricité**. En optant pour l'énergie solaire, ces foyers réduisent leurs factures d'électricité tout en se protégeant de la hausse des prix.

**Les installations solaires ENSOL permettent en moyenne une autoconsommation de 68% pour ses utilisateurs, représentant plus de 1 200 panneaux solaires soit une capacité installée de 550 kWc, et une économie annuelle estimée à environ 8 tonnes de CO2**. Concrètement, Ensol permet d’économiser jusqu’à 1 000 € par an pour la production de 4.3 kWc (puissance moyenne des clients ENSOL) avec un taux d'autoconsommation moyen de 50%.

**L’autoconsommation solaire n’est donc plus seulement un acte militant et durable mais aussi un investissement particulièrement rentable**. **ENSOL s'engage ainsi à poursuivre son expansion en 2024** tout en contribuant de manière significative à la transition énergétique de la France.

Le projet d’ENSOL s’inscrit aujourd’hui parfaitement dans le cadre du Pacte vert porté par l'Europe, un plan visant à **rendre l'Europe climatiquement neutre d'ici 2050**. « *Nous sommes convaincus que la transition énergétique passe par la démocratisation des installations solaires, ramenant ainsi la production au plus près de là où elle est consommée* » ponctuent les deux dirigeants.

**Des objectifs ambitieux en 2024**

**Portée par ses bons résultats, l’entreprise entend maintenir sa croissance pour l’exercice 2024**.

 « *Nous comptons accélérer nos installations afin de créer la plus grande communauté de producteurs d’électricité solaire en France. En moins d’un an, plus de cent foyers sont déjà passés à l’énergie solaire et réalisent de véritables économies dans un contexte de volatilité des coûts de l’électricité. Grâce à la mobilisation de toutes nos équipes nous souhaitons faire connaitre davantage notre offre et équiper 160 000 foyers d’ici 2030. Pour atteindre cet objectif, nous prévoyons 50 nouveaux clients à partir d’avril et 150 par mois d’ici cette fin d’année* », précise **Paul de Préville, cofondateur de ENSOL**.

Avec un bureau à Paris et un bureau à Toulon, **ENSOL compte 21 employés répartis en 6 équipes de pose, dont 2 équipes internes et 4 en partenariat avec des artisans locaux expérimentés, afin d’assurer une présence solide sur le terrain**. Chaque chantier est dirigé par un chef de chantier ENSOL, garantissant ainsi la qualité et l'efficacité des installations. Afin de poursuivre son développement sur l’ensemble du territoire national, **ENSOL prévoit de recruter 30 nouveaux profils d’ici fin 2024 : 15 dans la région PACA et 15 en Ile de France**. Parmi les profils recherchés : des techniciens, chargés de projet (experts en énergie solaire), des commerciaux.

**À propos d’ENSOL**

ENSOL se donne pour mission de simplifier et d’accélérer le passage à l’énergie solaire pour permettre la transition énergétique et préserver l’environnement. Fondée en 2023 par Paul de Préville et Martin d’Hoffschmidt, l’entreprise est spécialisée dans le conseil, l’accompagnement et l'installation de panneaux solaires pour les particuliers en France. La start-up de la SunTech propose une prestation sur-mesure intégrant l’ensemble de la chaîne de production - batteries, bornes de recharge pour véhicules électriques, boitier et application de pilotage, … - à des prix compétitifs afin de permettre aux ménages de réduire significativement le montant de leurs factures d’électricité. Les experts ENSOL accompagnent les clients sur le plan technique mais aussi dans les démarches administratives et de financement des installations afin de rendre l’autoconsommation énergétique accessible au plus grand nombre, et assurent le suivi et la satisfaction client sur toute la durée de vie de l’équipement, soit 30 ans. À terme, ENSOL ambitionne de créer la plus grande communauté de producteurs d’électricité solaire. Pour plus d’informations : [www.goensol.com/](http://www.goensol.com/)

Contacts presse | Open2europe

Hamza Bouali – h.bouali@open2europe.com – 07 85 06 79 47

Sarah Ousahla – s.ousahla@open2europe.com – 01 55 02 15 31

1. Entre 2600 et 2800 heures d’ensoleillement par an en moyenne, selon [météo France](https://www.meteo-paris.com/actualites/les-records-de-soleil-en-france-et-dans-le-monde). [↑](#footnote-ref-1)